



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 23 AVRIL 2026

Convocation du 10 avril 2026 par M. Arthur PALMIERI, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Gérard CHAPELLE, Eliane CHESSA, Caroline DUBOIS, Stéphanie LIS, Anthony MEYSSONNIER, David MONATTE, Arthur PALMIERI, Claudine RICOUX, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX et David SAINTENAC

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

Nombre de pouvoirs : 0

Suffrages exprimés : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2026-38 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel 2026 de la commune et le soumet au vote du conseil municipal :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
760 432,84 €			760 432,84 €		
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Reste à réaliser	Voté	TOTAL	Reste à réaliser	Voté	TOTAL
674 133,10 €	2 058 512,15 €	2 732 645,25 €	211 708,00 €	2 520 937,25 €	2 732 645,25 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget principal 2026 de la commune comme arrêté ci-dessus :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Fait et délibéré à Monlet, le 23 avril 2026

la Secrétaire de séance,



Stéphanie LIS

le Maire,



Arthur PALMIERI